

ASSEMBLEE GENERALE AMIVE

Foyer Rural – 2 novembre 2019 – 10H

42 adhérents sont présents ou représentés. Le quorum étant de 27, l'assemblée générale peut valablement avoir lieu.

Mot de bienvenue de l'ensemble du bureau. Remerciements pour la présence de M. Belperron, Maire de la Chailleuse, Mme Aurélie Mulot, Conseiller municipal en charge du patrimoine, de M. Jean-Paul Gaulier, Maire délégué de Saint-Laurent-la-Roche et secrétaire de l'Amive. Remerciement également à la presse présente et à l'ensemble de l'assistance pour son intérêt et son soutien.

Chaque membre du bureau prend la parole successivement pour évoquer bilan et projets.

Bilan des actions 2019

Le bilan de l'année tient en trois chiffres :

- 22 jours d'ouverture de l'église pour des visites ou des animations
- 560 visiteurs
- 29 articles de presse

Les évènements

L'Amive a souhaité organiser des évènements tout au long de l'été dans des domaines différents, afin de toucher le plus grand nombre

3 concerts :

Chœurs du Bon Pays, le 11 mai

Ensemble vocal de la Chartreuse de Bonlieu le 14 juillet

Flûte et guitare le 28 septembre

1 conférence : Vitrail : couleurs et symboles par Bruno Tosi le 16 août

2 évènements nature

Balade conférence dans le cadre de la nuit de la chauve-souris le 30 août

Randonnée sur les pas des chemins clunisiens, le 28 juillet avec l'association des chemins clunisiens Franche Comté Bourgogne, qui n'a pas pu avoir lieu, en raison du seul jour de mauvais temps de l'été !

2 rendez-vous

Journée Pizza le 10 août : une belle réussite à la fois conviviale et rémunératrice,

Stand à la brocante de Saint-Laurent-la-Roche, le 28 avril

Des visites guidées

Tous les mardis de l'été, de 14H à 18H par les bénévoles de l'association

Lors du Festival de Bouche à oreille le 17 juillet

Lors de la randonnée paroissiale le 5 août

Lors des journées du patrimoine du 20 au 22 septembre

Les autres actions

Poursuite du développement des **outils de communication** : nouveau site internet, page facebook, traduction des guides de visite en espagnol, anglais et allemand, réalisation d'un guide de visite enfants, d'une carte d'adhésion, de l'ensemble des affiches des concerts, réalisation d'un « dépliant programme de l'été tiré à 2000 exemplaire et distribué dans les offices de tourisme et lieux de passage

Envoi de communiqués de presse pour chaque manifestation qui ont généré 29 articles. Ceux-ci ont grandement contribué à faire connaître notre action.

Envoi du programme de l'été pour figurer dans les guides de l'été du Progrès, Voix du Jura, et des offices du tourisme. Cela nécessite une réelle anticipation pour que la totalité du programme soit prêt fin mars au plus tard.

Relais par le site de la Chailleuse de toutes nos manifestations et nous remercions la mairie et plus particulièrement M. Bernard Dupin qui a assuré la communication sur le site La Chailleuse de nos manifestations.

Présence à la « Faites des associations » d'Orgelet le 30 août

Le point sur les adhésions

Nous avons à ce jour 106 adhérents. La 100ème adhérente a été enregistrée lors des Journées du Patrimoine.

D'où viennent nos adhérents :

29 de La Chailleuse

43 de Bourgogne Franche-Comté

21 de région parisienne

13 d'autres régions (dont le Canada, le Congo, l'Italie !)

Point sur les projets de restauration

Un rendez-vous a eu lieu avec la Drac le 12 juillet avec la mairie et l'Amive. La Drac a demandé à ce qu'une vérification des installations électriques soient faites en priorité.

M. Belperron, maire de la Chailleuse présente l'action entreprise par la mairie de la Chailleuse :

L'Apave est venu expertiser le système électrique et a mis en évidence l'absence de différentiel et de prise de terre dans l'installation. M. Belperron a pris la décision d'interdire les manifestations utilisant de l'électricité jusqu'à la réalisation des travaux, compte-tenu du danger que peut présenter l'installation actuelle. Ces travaux devraient durer 6 à 7 mois, de la phase d'élaboration du cahier des charges, en passant par l'appel d'offre, le vote du budget sur 2020 et la réalisation des travaux et il est bien entendu urgent de les réaliser pour des questions de sécurité.

Cependant, les offices religieux pourront avoir lieu, sous la responsabilité de M. Belperron qui sera présent dans la mesure du possible.

Le Bureau prend note de cette interdiction qui impacte peu les animations organisées par l'Amive compte-tenu qu'elles n'ont lieu que l'été et ne reprennent qu'en juin. Les concerts

et manifestations peuvent être organisées dans d'autres églises de la paroisse, tout en restant au profit de la restauration de l'église de Saint-Laurent-la-Roche.

La Drac ne prend pas en charge les travaux d'électricité et M. Belperron va étudier les différents financements possibles. Il envisage de faire appel à la Fondation du Patrimoine. L'Amive précise qu'il sera difficile de mobiliser des donateurs concernés par le patrimoine sur le financement d'un tableau électrique et qu'il faudrait y intégrer une première tranche de travaux de restauration à définir.

Adhésion à la FASPA Jura

La Fédération des Associations de Sauvegarde du Patrimoine du Jura a pour but de réunir les associations pour pouvoir échanger les bonnes pratiques et appuyer les projets auprès des structures territoriales. Elle réunit déjà plusieurs associations : Assec (église St Etienne de Chatel, Les Amis de St Hymetière, l'ASPVV (Vallée de la Vallière), l'APPSMB (église de Saint-Maur). En 2019, un dépliant a été édité avec les associations membres. Une conférence itinérante a été organisée lors de Journées du Patrimoine, animée par Jean François Ryon, ancien conservateur des œuvres d'art du Jura. Cette conférence a fait étape à Saint-Laurent et a réuni plus d'une cinquantaine de personnes. Cette Fédération, appelée à accueillir de nouveaux membres très prochainement, est un atout important pour nous aider et nous représenter auprès des structures territoriales.

Bilan financier 2019

Fabienne Bozon, trésorière, présente les comptes 2019 (en annexe). Ceux-ci sont arrêtés à fin septembre.

- Charges 2019 : 3 127,70 €
- Produit 2019 : 7 975,73 €
- Bénéfice 2019 : 4 848,23 €
- Disponibilités cumulées intégrant les réserves de 2018 : 8 316,18 €.

Cette somme sera consacrée à la restauration de l'église. L'Amive s'est engagée à contribuer à hauteur de 15 000 € à la restauration de l'église et ce montant recueilli en à peine deux ans est déjà un grand pas.

Depuis cette année, les **dons à l'Amive sont défiscalisés**. Vos dons donnent droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les particuliers. C'est-à-dire qu'un don de 100 € vous coûte en réalité 34 € après réduction d'impôt et un don de 50 € vous coûte 17 €. La fin de l'année approche et il est encore temps de faire vos dons à l'Amive pour l'année fiscale 2019.

Zoom sur la peinture murale « l'adoration des Mages »

Agnès de Belleville, diplômée de l'école du Louvre et de muséologie fait part de ses découvertes et hypothèses. Cette peinture qui n'a pas encore livré tous ses secrets est sans doute une représentation de la famille de Chalon et de son ascendance illustre sur plusieurs générations. Un examen attentif permet de distinguer la silhouette d'un château fort qui pourrait être Nozeroy. Ces hypothèses ont été présentées à la Drac qui s'est montré très intéressé a demandé qu'un comité scientifique soit créé pour valider ou non ces hypothèses. Ce comité scientifique est en cours de finalisation. Il se compose de M. Serge Antès, professeur à l'université d'Amiens, de M. Jean-François Ryon, ancien conservateur des

œuvres d'art du Jura, de Stéphane Guyot, archéologue et d'autres membres dont nous attendons la confirmation.

Si ces hypothèses se confirment, cette peinture murale, ne serait pas seulement une peinture décorative au motif religieux, mais prendrait place dans l'histoire de la Franche-Comté.

Cette peinture, qui date de 1530 environ montre des signes de dégradation entre des photos datant de 1986 et des photos prises en 2018 et une restauration est à envisager rapidement afin qu'elle ne continue pas à se dégrader.

Financements possibles

De nombreuses pistes existent pour trouver des financements pour la restauration de l'église. L'édifice étant classé, 50 % des travaux sont pris en charge par la Drac.

La Fondation du Patrimoine, peut recueillir les dons en donnant un abondement sur le montant récolté entre 18 % et 30 %.

Le loto du Patrimoine (pour info, l'église de Chatel a récolté 46 000 €)

Le grand prix du Pèlerin (40 000 € réparti sur plusieurs projets) , les VMF (20 000 € de prix pour le patrimoine religieux) et d'autres structures ou Fondation peuvent aussi nous aider. On peut aussi faire appel à des fonds européens, bien que les dossiers soient complexe à monter.

Pour pouvoir initier ces recherches de fonds, le préalable est d'avoir une délibération de la commune décidant d'une première tranche de restauration. Sans cette délibération, aucune action ne peut être entreprise.

L'Amive insiste sur l'effet de levier que représentent l'activation de toutes ces sources de financement. Toute l'équipe de l'Amive est prête à aller chercher les financements ... dès qu'une première tranche de travaux sera décidée.

Collaboration avec la commune de la Chailleuse

L'Amive exprime sa volonté de travailler plus efficacement avec la commune pour que les actions entreprises pour la mise en valeur de l'église de Saint-Laurent bénéficie également au rayonnement de la commune de la Chailleuse.

L'Amive réitère sa proposition d'organiser une visite guidée historique de l'église à l'attention de l'ensemble du conseil municipal.

M. Belperron rappelle qu'une réunion est prévue début décembre à la Chailleuse pour coordonner le calendrier des manifestations en présence de tous les représentants des 14 associations de la commune.

Les projets d'animation 2019

Il s'agit pour la plupart de propositions qui restent à finaliser

La **randonnée** sur les pas des moines clunisiens est reportée à 2020, n'ayant pu avoir lieu cet été en raison du mauvais temps.

M. Robert Gros, de la FF de Randonnée et Président de l'association Chemins de Cluny Franche-Comté Bourgogne intervient pour informer de la redynamisation du GR 59 qui passe par Saint-Laurent, et fait le point sur les randonnées clunisiennes du Jura.

La **Nuit internationale des chauve-souris** ayant été une réussite, l'Amive étudie la possibilité de recommencer cette opération.

Conférences : sur les horloges franc-comtoises et horloges d'églises, ou sur Huguette de Sainte Croix, châtelaine de Saint-Laurent-la-Roche au XIVème siècle

Concerts :

Chorale d'Orgelet le 6 juin ?

Ensemble vocal de la Chartreuse de Bonlieu le 12 juillet ?

Groupe Rouge 83

Concert de clavecin en septembre

Stand à la **brocante** de Saint-Laurent-la-Roche : le dimanche 26 avril

Pizzas au Four Banal : samedi 8 août

Reprises des visites :

Tous les mardis de juillet et août

Lors des journées du Patrimoine 2020

Sentiers du beau : cette association travaille sur un projet d'animation avec la paroisse pendant les fêtes de la Saint-Laurent, du 7 au 9 août. Ce projet prévoit des animations pour tous, mais aussi des offices à l'église. L'Amive assurera les visites de l'église dans le cadre de cet événement.

M. Belperron rappelle qu'il y a déjà des manifestations autour de ces dates : Nuits du 4 août, fêtes du Suran à Cressia. Cependant, les publics sont très différents et la volonté est de faire cela pendant la fête patronale qui a toujours été un événement de la paroisse.

M. Belperron informe du passage du **Tour de France** sur la D117 le vendredi 17 juillet. C'est une belle occasion de mettre en valeur la commune. L'Amive va réfléchir aux animations possibles autour de l'église de Saint-Laurent

Votes

Approbation des comptes 2019 : Vote à l'unanimité :

Renouvellement du bureau par tiers chaque année, selon les statuts

Chantal Vincent : élue à l'unanimité moins une voix

Béatrice Genet : élue à l'unanimité moins une voix

Fin de l'assemblée générale à 11H53, suivi d'un verre de l'amitié

Les co présidents :

Pierre Billet

Béatrice Genet

Chantal Vincent